



## Diagnostic approfondi

**Vous avez investi dans l'entreprise.**

*Aujourd'hui vous voulez en connaître les points forts et les points faibles mais apprécier aussi sa valeur et ses potentialités.*

*Nous vous aidons dans cette démarche.*

### • Vous souhaitez

Savoir quand faire un diagnostic :

- Préalablement à la cession de votre entreprise et à son évaluation,
- A la veille d'un regroupement
- Sur demande de votre commissaire aux comptes,
- Pour des besoins de réorganisation ou de développement,
- En cas de difficultés, conjoncturelles ou structurelles.

### • Nous vous proposons

D'articuler votre diagnostic approfondi en plusieurs modules indépendants :

- L'analyse financière,
- Les hommes,
- Les produits,
- Les outils,
- Le marché de l'entreprise.

Nous les réalisons, pour vous, selon votre attente.

Nous les coordonnons, avec vous, de façon opérationnelle.

### • Les avantages pour vous

- Vous bénéficiez d'une technique éprouvée, fruit de notre expérience.
- Nous constituons, pour vous, le "dossier diagnostic" de votre entreprise.